



Assemblée générale

Distr. générale
4 août 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 18 c) de la liste préliminaire*

Questions de politique macroéconomique

Soutenabilité de la dette extérieure et développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport préparé par le Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, conformément à la résolution 69/207 de l'Assemblée générale, examine l'évolution récente des indicateurs de la dette des pays en développement et des pays à économies en transition. Il donne une évaluation des tendances de l'allègement de la dette et de l'aide publique au développement. Le rapport analyse les problèmes toujours plus importants auxquels sont confrontés les pays en développement pour maintenir et gérer la soutenabilité de la dette résultant des changements de l'environnement économique mondial, des modifications de la composition de leur dette extérieure et des incidences de plus en plus grandes des catastrophes naturelles.

* A/70/50.



I. Aperçu général et tendances

1. L'encours total de la dette extérieure des pays en développement et des pays à économies en transition (ci-après les "pays en développement") a atteint 6,7 trillions de dollars en 2014 (voir annexe), soit une augmentation de 5,2 % par rapport à 2013¹. La dette à long terme représentait près des trois-quarts de l'encours de la dette totale et elle est principalement due aux créiteurs privés (78,8 %). L'octroi officiel de crédit aux pays en développement qui représentait 21,2 % de la dette extérieure totale à long terme a subi une tendance à la baisse suite à la crise mondiale. Pendant ce temps, l'encours de la dette à court terme a augmenté rapidement, représentant un total de 1,8 trillion de dollars en 2014, soit une augmentation de 60 % par rapport à 2010.

2. Le produit intérieur brut (PIB) des pays en développement a progressé de 4,4 % en 2014, ce qui était inférieur au taux de croissance de l'encours total de la dette. En conséquence, le rapport entre la dette totale et le PIB a augmenté légèrement de 23,3 % en 2013 à 23,5 % en 2014. Suite à un ralentissement de la croissance des exportations de 4,4 % en 2013 à 1,8 % en 2014, les ratios dette/exportations et service de la dette/exportations ont augmenté de 81,1 % à 84 % et de 8,8 à 9,2 %, respectivement.

3. D'après les estimations, les réserves internationales du groupe des pays en développement auraient légèrement baissé, de 6,8 trillions de dollars en 2013 à 6,7 trillions de dollars en 2014, la Chine représentant plus de la moitié de l'encours des réserves totales. La baisse qui résultait d'une diminution des réserves chinoises pendant le dernier trimestre de 2014, représente la première diminution des réserves internationales après plus d'une décennie de croissance rapide. Les réserves totales couvrent maintenant tout juste l'encours de la dette extérieure totale de tous les pays en développement. Le ratio réserves totales/dette à court terme est tombé également de 424,6 % en 2013 à 382,5 % en 2014. Sur les 117 pays pour lesquels les données de la dette à court terme étaient disponibles pour 2014, 108 avaient des réserves internationales qui couvraient plus de 100 % de la dette à court terme. Les neuf pays ayant des réserves internationales inférieures au montant de la dette à court terme étaient le Bélarus, la République du Guyana, la République démocratique populaire lao, les Seychelles, le Soudan, la Turquie, l'Ukraine, le Venezuela (République bolivarienne du) et le Zimbabwe.

Tendances régionales

4. Le montant total de l'encours de la dette en Europe et en Asie centrale a baissé de 3,9 %, passant de 1,93 trillions de dollars en 2013 à 1,86 trillions en 2014, après une augmentation de près de 10 % en 2013. Une part élevée (90 %) de la dette privée de la région est de la dette à long terme. Le montant de la dette à court terme est tombé de 11,2 % en 2014 alors que les réserves internationales baissaient de manière importante de près de 20 %, soit de 762 milliards de dollars en 2013 à 612 milliards de dollars en 2014, ce qui a encore déprécié le rapport entre les réserves et la dette à court terme. Tous les autres indicateurs de la dette pour la

¹ Calculs du Secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur la base de données en ligne relatives aux statistiques de la dette internationale de la Banque mondiale en 2015 (la base de données ne comprend pas les données concernant la dette pour le Chili, la Fédération de Russie ou l'Uruguay).

région se sont également détériorés en 2014. Bien que l'encours total de la dette ait diminué, le rapport entre la dette totale de la région et le PIB a augmenté de 44 % à 45,7 %, suite aux contractions importantes du PIB dans certains pays (Kazakhstan, Fédération de Russie et Ukraine). La région de l'Europe et de l'Asie centrale, entre autres, continue à avoir le ratio dette/PIB le plus élevé.

5. L'encours total de la dette extérieure de l'Afrique sub-saharienne a augmenté de 7,6 % en 2014 pour atteindre 395 milliards de dollars. La plus grande partie de la dette à long terme de cette région est publique et publiquement garantie (81,3 %). Les réserves internationales ont baissé de 5 % en 2014 par rapport à 2013 mais elles couvraient encore environ trois fois le montant de la dette à court terme. Le taux de croissance du PIB de la région a ralenti de 5 % en 2013 à 4,3 % en 2014 en raison d'un certain nombre de facteurs tels que la chute des prix des produits de base, l'épidémie d'Ebola dans certains pays (Guinée, Libéria et Sierra Leone) et la baisse des prix du pétrole qui a gravement touché les pays exportateurs de pétrole de la région (par exemple le Nigéria et le Tchad). La valeur totale des exportations de la région a également diminué de 3 % en 2014. De ce fait, le ratio dette/PIB a augmenté de 26,1 % à 27 % et le ratio dette/exportations de 76,8 % à 85,2 %. Les conditions favorables du financement mondial en 2014 ont permis que se poursuive la flambée récente d'émissions d'obligations garanties qui ont augmenté de 6,5 milliards de dollars en 2013 à 8,7 milliards de dollars en 2014 pour la région², avec des premières émissions de la Côte d'Ivoire, de l'Éthiopie et du Kenya. Toutefois, les rendements sur les obligations de la région ont subi une tendance à la hausse, particulièrement au Ghana, au Gabon et au Nigéria, en raison soit de déficits fiscaux élevés soit de prix du pétrole plus bas.

6. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'encours total de la dette extérieure a augmenté de 11 % pour atteindre 1,8 trillion de dollars en 2014, la région ayant ainsi le deuxième niveau de la dette le plus élevé. Une grande partie de la dette relève du long terme et la plus grande partie de celle-ci (82,4 %) est due à des crédettes privés. La dette à court terme a augmenté de 20 % en 2014 tandis que les réserves internationales ne se sont accrues que de 3 %, ce qui a provoqué une détérioration du ratio réserves/dette à court terme de 336,9 % en 2013 à 288,5 % en 2014. La croissance dans la région a diminué pour la quatrième année consécutive à 1,3 % en 2014 suite à la demande extérieure déprimée et à la détérioration des termes de l'échange. La chute des prix des produits de base a eu pour résultat une perte de 1,8 % de la valeur des exportations et a encore élargi les déficits du compte courant extérieur dans la plupart des économies exportatrices de produits de base. Tant la croissance stagnante que la chute des exportations en 2014 ont contribué à la détérioration de tous les indicateurs de la dette de la région, le ratio dette totale/PIB augmentant de 27,8 % à 30,2 % et celui de la dette totale/exportations de 128,3 % à 145,1 %.

7. L'encours total de la dette au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a continué de s'accroître à un taux de 5 % en 2014 pour atteindre 200 milliards de dollars. La dette à long terme consistait principalement en dette publique et publiquement garantie (93 %). En 2014, la dette à court terme a augmenté de 2 % tandis que les réserves internationales ont baissé de 2,5 %. Néanmoins, les réserves internationales couvraient encore plus de 11 fois le montant de la dette à court terme, ce qui en a

² Fonds monétaire international (FMI), *Perspectives économiques mondiales*, Enquêtes économiques et financières mondiales, (Washington, avril 2015).

fait le ratio le plus élevé de toutes les régions. Les ratios dette/PIB ont augmenté de 14,8 % en 2013 à 16,2 % en 2014, en raison d'une croissance plus lente dans la région à la suite de la baisse des prix du pétrole, des conflits en cours et de l'instabilité politique. Nombre de pays exportateurs de pétrole de la région (par exemple l'Arabie saoudite, l'Iraq, l'Iran (République islamique de) et les Émirats arabes unis) ont dû sensiblement réviser à la baisse leurs prévisions de croissance. Les exportations ont également été frappées par la baisse des prix du pétrole et leur haute volatilité, avec une chute de 2,5 % de la valeur des exportations. En conséquence, le ratio dette/exportations est passé de 58,7 % à 63,2 %.

8. La croissance de l'encours total de la dette en Asie de l'Est et dans le Pacifique est tombée à 7,6 % en 2014 après une période de croissance de plus de 10 % par an en moyenne. La dette privée représentait une grande partie de la dette à long terme (77,2 %) et la tendance à la hausse s'est poursuivie. La région a connu une forte croissance en 2014 en dépit du ralentissement dans plusieurs grandes économies, notamment la Chine, l'Indonésie et le Japon, ce qui a aidé à abaisser le ratio dette totale/PIB de 14,6 % à 14,2 %, qui est le plus bas de toutes les régions. En 2014, la part de la dette à court terme dans la dette extérieure totale a continué à augmenter et à dépasser la dette à long terme pour atteindre plus de la moitié de l'encours total de la dette de la région. À l'inverse, les réserves internationales sont restées inchangées en 2014, ralentissant après une période d'accumulation rapide et une augmentation de 12,5 % en 2013 suite à la chute des réserves de la Chine au dernier trimestre de 2014. En conséquence, le ratio réserves/dette à court terme s'est déprécié de 505,8 % en 2013 à 445,5 % en 2014. La région étant un importateur net de pétrole, la baisse des prix du pétrole en 2014 a bénéficié à de nombreuses économies importatrices, produisant un gain inattendu et améliorant les comptes courants. Toutefois, la région reste vulnérable aux sorties de capitaux, à l'émission plus lente de la dette des entreprises (en particulier en Asie émergente), et à la hausse des taux d'intérêt des marchés à court terme depuis le dernier trimestre de 2014 conformément aux tendances mondiales et aux perspectives de taux plus élevés aux États-Unis.

9. En 2014, l'encours de la dette extérieure du groupe des petits États insulaires en développement était de 87,7 milliards de dollars, ce qui représentait une augmentation de 4,2 % par rapport à 2013. Le groupe avait le ratio dette/PIB le plus élevé (63,6 %), soit presque trois fois le ratio de tous les pays en développement. La dette à long terme représentait la plus grande partie de la dette extérieure totale (85,4 %), répartie de façon égale entre la dette publique, la dette publiquement garantie et la dette privée non garantie. Pendant les quelques dernières années, la dette à court terme a été stable, à environ 12 % de la dette totale. Entre temps, le ratio réserves/dette à court terme a baissé et le montant total des réserves couvrait moins de deux fois celui de la dette à court terme en 2014, rapport le plus bas comparé à toutes les autres régions. En 2014, un certain nombre de pays du groupe étaient soit en situation de surendettement (la Grenade) soit confrontés à des risques élevés de surendettement (Haïti, Kiribati, les Îles Marshall, la Micronésie (les États fédérés de), Samoa, Sao Tomé-et-Principe et Tuvalu). De nombreux pays de ce groupe sont extrêmement vulnérables aux catastrophes naturelles. En 2015 par exemple le Cyclone Pam dont le centre était à Vanuatu a dévasté un certain nombre de petites économies. Dans la région des Caraïbes qui dépend fortement du tourisme et est sensible à un ralentissement de la demande extérieure mondiale, quelques

petits pays sont confrontés à une croissance stagnante et à des niveaux de dette élevés (Antigua-et-Barbuda, la Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis).

II. Pays les moins avancés

10. En 2014, la dette extérieure totale des 48 pays appartenant au groupe des pays les moins avancés se montait à 217 milliards de dollars, soit une augmentation de 8,8 % par rapport à 2013. La plus grande partie de la dette totale est une dette à long terme (85 %) et la majorité de la dette à long terme est publique et garantie publiquement (94,4 %). La dette à court terme représentait seulement 5 % de la dette totale et elle a augmenté de 3,7 % pour atteindre 16,8 milliards de dollars en 2014. Les réserves internationales ont augmenté de 6,1 % pour atteindre 76,3 milliards de dollars, aidant à accroître la couverture des réserves pour la dette à court terme de 539,5 % à 550,2 %.

11. Malgré l'augmentation de l'encours total de la dette, le ratio dette/PIB est resté stable à 24,7 % en 2014, comme en 2013, suite à une forte croissance du groupe. Par ailleurs, le taux de la dette totale en tant que pourcentage des exportations est passé de 82,6 à 88,8 % à cause d'un ralentissement dans la croissance des exportations ce qui a provoqué une baisse des prix des produits de base. Le ratio du service de la dette en pourcentage du PIB et des exportations pour le groupe est resté faible en 2014, à 1,6 % et à 5,7 % respectivement, en raison de conditions privilégiées (long délai de remboursement, taux d'intérêt bas) de la majorité de la dette extérieure des pays les moins avancés.

12. À partir de mai 2015³, un pays moins avancé (le Soudan) était en situation de surendettement, et dix pays moins avancés étaient confrontés à des risques élevés de surendettement (Afghanistan, Burundi, Djibouti, Haïti, Kiribati, Mauritanie, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Tchad et Tuvalu). La Mauritanie et Tuvalu ont été inscrits sur la liste des pays les moins avancés confrontés à des risques élevés de surendettement en 2014, alors que les Comores et la République démocratique du Congo sont sortis de la liste en faisant passer leur risque de surendettement d'élevé à modéré.

13. En 2014, la croissance du PIB pour le groupe des pays les moins avancés, estimée à 5,2 %, était mondialement la deuxième la plus élevée, juste après celle de l'Asie de l'Est et du Pacifique. Dans le groupe, la performance variait fortement, certains pays atteignant un taux de croissance de plus de 7 % (Cambodge, Mozambique, République démocratique du Congo, la République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie et Tchad) tandis que d'autres, en particulier des pays exportateurs de pétrole, connaissaient un taux de croissance du PIB négatif (Guinée équatoriale et Sud-Soudan) en raison de la baisse des prix du pétrole.⁴

³ Liste des évaluations de soutenabilité de la dette pour les pays à faible revenu qualifiés pour le Fonds d'allègement de la pauvreté et de la croissance du FMI jusqu'au 7 mai 2015 (disponible sous www.imf.org).

⁴ Estimations des Prévisions économiques mondiales du FMI et du Groupe d'intelligence économique de *The Economist*.

14. Dans le groupe des pays les moins avancés, 20 pays au total ont enregistré des déficits de compte courant à deux chiffres en 2014, comparés à 17 pays en 2013⁵. Parmi ces pays, le Libéria et le Mozambique ont continué d'accuser de façon persistante un déficit extérieur courant supérieur à 30 % du PIB pour la troisième année consécutive. Djibouti et Kiribati avaient également des déficits de compte courant élevés, celui de Kiribati en particulier représentant plus de la moitié de son PIB (53 %). L'ampleur du déficit de compte courant est principalement due à des exportations moins importantes suite à la baisse des prix des produits de base. Pendant ce temps, d'après les projections, les importations de biens et de services devraient augmenter dans les pays les moins avancés qui continuent d'accroître leur capacité de production. Un suivi attentif s'impose en cas de déficit de compte courant et de déficits budgétaires importants (Kiribati, Libéria, Mozambique), étant donné que ces pays auront moins de possibilités d'adopter des politiques expansionnistes et que Kiribati était déjà confronté à un risque de surendettement élevé.

15. En 2014, un certain nombre de pays les moins avancés ont continué à avoir recours au marché international par l'émission d'obligations internationales souveraines. L'Éthiopie a lancé avec succès 1 milliard de dollars d'euro-obligations sur 10 ans avec un rendement de 6,625 %. Le Sénégal a émis pour 500 millions de dollars d'obligations sur 10 ans avec un rendement similaire de 6,25 % et la Zambie a lancé 1 milliard de dollars d'obligations sur 10 ans à un taux plus élevé de 8,625 %⁶. Ces activités reflètent une tendance soutenue pour quelques pays moins avancés à délaisser les sources traditionnelles de financement telles que les prêts concessionnels et à tirer profit des conditions actuelles favorables de financement sur le marché financier international pour emprunter aux conditions de ce dernier.

16. Alors qu'un meilleur accès aux marchés financiers internationaux pourrait aider les pays les moins avancés à mobiliser des ressources pour répondre à leurs besoins à long terme d'infrastructures, il est important qu'ils gèrent l'exposition au risque de marché associée à ces instruments, notamment le risque de refinancement, le risque de change et une volatilité macroéconomique plus forte due à des apports de capitaux importants. Par ailleurs, en tenant compte des risques d'emprunt excessif du secteur privé et des limites inévitables des évaluations de crédit des prêteurs privés, les pays les moins avancés devraient soigneusement peser les risques de tels emprunts et poursuivre activement la gestion de la dette, en particulier en cas d'incompatibilités importantes entre le taux de change et l'échéance.

17. Neuf pays appartiennent à la fois au groupe des pays les moins avancés et à celui des petits États insulaires en développement (Comores, Guinée Bissau, Haïti, Kiribati, Sao Tomé-et-Principe, les Îles Salomon, Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu). Ces pays sont de petites économies ouvertes, particulièrement vulnérables aux chocs économiques extérieurs et aux catastrophes naturelles. Quatre d'entre eux (Kiribati, Haïti, Tuvalu et Sao Tomé-et-Principe) se trouvaient déjà, en 2014, dans une situation de surendettement à haut risque. Les catastrophes naturelles constituent des menaces et des risques supplémentaires pour les économies des petites îles et des États les moins avancés.

⁵ Perspectives économiques mondiale, avril 2015.

⁶ Donnée Bloomberg.

III. Initiatives d'allègement de la dette

Initiative d'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés et Initiative d'allègement de la dette multilatérale

18. Depuis que l'Initiative renforcée d'allègement de la dette en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) a été lancée en 1999, 36 des 39 de ces pays remplissant les conditions ont atteint le point d'achèvement et bénéficié d'un allègement de la dette au titre de cette Initiative et de celle d'allègement de la dette multilatérale.⁷ Les progrès au titre de l'Initiative PPTE ont énormément ralenti du fait qu'elle arrive à son terme. Le seul pays à atteindre le point d'achèvement depuis 2012 est le Tchad qui y est arrivé en avril 2015, marquant la fin d'un long processus pour le pays depuis son arrivée au point de décision en 2001. Trois pays pauvres très endettés remplissant les conditions doivent encore atteindre le point de décision – l'Érythrée, la Somalie et le Soudan. En outre, le Myanmar et le Zimbabwe peuvent éventuellement bénéficier des deux initiatives d'allègement de la dette suivant qu'ils répondent ou non aux critères d'endettement et de revenu et qu'ils peuvent s'acquitter de leurs arriérés dus aux Club de Paris et aux crédateurs multilatéraux. Pour se qualifier pour l'allègement de la dette, les pays doivent également montrer leur capacité à mettre en œuvre des réformes politiques et justifier de bons résultats au titre du programme surveillé par le personnel du FMI. Dans le cas du Zimbabwe, il n'est pas certain qu'une exception aux critères de revenu soit exigée.

19. À ce jour, le montant total d'allègement de la dette fourni au titre de l'Initiative PPTE est estimé à 75 milliards de dollars. Celui de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale était de 41,1 milliards de dollars en valeur actualisée à la fin de 2013. Suite à cette assistance, les 36 pays pauvres très endettés ayant atteint le point de décision, ont enregistré une amélioration des taux de la dette. Les rapports entre le service de la dette et les exportations de ces pays ont baissé de 15,7 % à environ 5,5 % entre 2001 et 20015 et leurs ratios service de la dette/PIB ont diminué de 3 % à environ 1,5 % pendant la même période. De plus, le ratio dépenses relatives à la réduction de la pauvreté/PIB a augmenté de 6,8 % à environ 9,3 % de 2001 à 2015. Toutefois, le ratio dépenses relatives à la réduction de la pauvreté/recettes gouvernementales est resté relativement stable à 49,7 % en 2001 comparé à une estimation de 49,3 % en 2015. Il a atteint un taux maximum de 56,2 % en 2009.⁸

20. Alors que l'amélioration des taux de la dette est encourageante, un certain nombre de pays pauvres très endettés, qui ont atteint le point d'achèvement, continue à être confronté à des difficultés relatives à la dette. À partir de mai 2015, le Soudan a été classé comme étant dans une situation de surendettement, 7 autres pays pauvres très endettés l'ont été comme étant à haut risque de surendettement (Afghanistan, Burundi, Ghana, Haïti, Mauritanie, République centrafricaine et Sao Tomé-et-Principe), 17 à risque modéré de surendettement et 11 à faible risque de surendettement.

21. Le manque de progrès des pays pauvres très endettés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement est source de préoccupation. Malgré

⁷ Voir FMI, Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) - actualisation statistique (Washington, décembre 2014).

⁸ Ibid. Tableau AIII1.

les augmentations des dépenses de réduction de la pauvreté, un grand nombre de ces pays, en particulier en Afrique sub-saharienne, sont très loin d'atteindre leurs cibles⁹, en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation. À ce jour, aucun pays pauvre très endetté n'a atteint les objectifs de réduction des taux de mortalité infantile ou de lutte contre le VIH/SIDA et autres maladies. Les fonds fournis au titre de l'Initiative PPTE étaient destinés à compléter les programmes existants d'aide au développement au titre du principe d'additionnalité.

22. Garantir la participation des créanciers commerciaux aux initiatives d'allègement de la dette a été un défi pour alléger complètement la dette des pays pauvres très endettés. L'allègement de la dette est prévu avec une clause de "comparabilité de traitement" qui vise à assurer un traitement équilibré entre tous les créanciers extérieurs du pays débiteur. D'après les accords du Club de Paris, le pays créancier s'engage à rechercher un rééchelonnement à des conditions comparables auprès des créanciers non-multilatéraux (créanciers non membres du Club de Paris et créanciers privés). La procédure judiciaire par des créanciers non-coopératifs, outre le manque de participation de certains créanciers, a aggravé cet effet négatif et conduit à un partage inéquitable de la charge entre les créanciers. Alors que le nombre a diminué pour maintenant, à l'heure actuelle 11 procès de créanciers commerciaux sont menés contre 6 pays pauvres très endettés¹⁰, menaçant de compromettre l'allègement de la dette et la marge de manœuvre décisionnelle qui en résulte pour poursuivre les objectifs du développement.

23. Alors que la communauté internationale se lance dans un nouveau programme international de développement et dans la poursuite des objectifs de développement durable, il est important de faire le bilan des points forts et des inconvénients des initiatives PPTE et d'allègement de la dette multilatérale afin d'améliorer les efforts internationaux pour aller de l'avant. Une approche multidimensionnelle est nécessaire pour garantir la soutenabilité de la dette et réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international dans les pays pauvres très endettés. L'allègement de la dette doit être complété par des fonds stables et prévisibles et par une gestion et une planification rationnelles. En l'absence d'allègement de la dette, de flux d'aide fiables ou d'une bonne gestion de la dette, la capacité de réussite des pays les plus pauvres est grandement diminuée.

Club de Paris

24. La réorientation structurelle dans la composition de la dette des pays en développement, passant des prêts bilatéraux officiels au financement obligatoire sur les 15 dernières années, associée à des progrès constants des initiatives PPTE et d'allègement de la dette multilatérale, est mise en évidence par la baisse considérable du nombre de réunions du Club de Paris. Au cours des 12 derniers mois, il n'y a eu que deux réunions du Club de Paris, comparé à une moyenne annuelle de 14 réunions dans les années 80.

25. Alors qu'un nombre restreint de réunions de restructuration du Club de Paris est une évolution positive, le passage à des obligations comme instrument

⁹ Voir CNUCED, *Rapport de 2014 sur les pays les moins avancés — croissance et transformation structurelle: un programme de développement pour l'après-2015*.

¹⁰ Voir FMI, Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) et Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) - actualisation statistique (Washington, décembre 2014), tableau A.III16.

d'emprunt souverain principal et le manque d'un forum approprié pour la restructuration de ce type de dette a probablement diminué l'efficacité globale du processus de restructuration. Par exemple, les créiteurs du Club de Paris ont toujours répondu rapidement aux besoins de restructuration d'un pays à la suite d'une catastrophe naturelle. On peut se demander s'il sera possible d'obtenir une réponse immédiate, à des conditions traditionnellement plutôt généreuses, dans le cadre d'une restructuration des obligations suivant un non-remboursement lié à une manifestation imprévue de la nature.

26. Il y a eu, cependant, quelques progrès positifs. Bien que les montants impliqués ne soient pas très importants, avec le volume de la dette concernée à environ 30 millions de dollars, le 25 février 2015 les créiteurs des Seychelles et du Club de Paris sont parvenus à un accord extrêmement innovant sur la restructuration de la dette destiné à soutenir l'environnement. L'accord consiste en un achat en retour par les Seychelles de leur dette au rabais qui diminue à la fois la dette extérieure du pays et libère des fonds précédemment engagés pour le service de la dette qui pourraient être utilisés pour la conservation marine et l'adaptation aux changements climatiques. Comme ceux-ci posent des problèmes de plus en plus importants aux pays en développement, ces types d'accord devraient avoir l'appui total de la communauté internationale et être étendus à un large éventail de pays en développement.

27. Une réunion supplémentaire du Club de Paris s'est tenue en juin 2015 pour examiner le cas du Tchad après que le pays ait atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE en avril 2015. Les créiteurs du Club de Paris ont honoré leurs engagements relatifs à la dette conformément à l'Initiative PPTE et ils ont accepté, sur une base bilatérale, de la passer par profits et pertes. La totalité de l'accord représentaient une annulation totale de la dette admissible du pays.

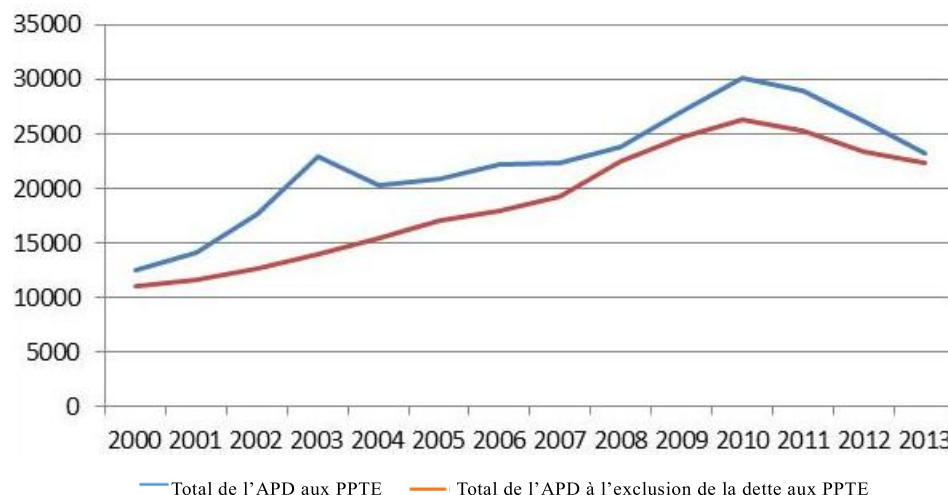
IV. Aide publique au développement

28. Le flux total de l'aide publique au développement¹¹ est resté stable en 2014 à 135,2 milliards de dollars, à égalité avec les 135,1 milliards de 2013, bien qu'en 2014 son niveau ait marqué une baisse de 0,5 % en termes réels. La baisse de l'aide aux pays les plus pauvres est inquiétante. Globalement l'aide publique au développement atteint des sommets historiques avec une augmentation régulière depuis 2000 lorsque les États Membres se sont engagés à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. La stabilité de l'aide publique au développement est encourageante vue à la lumière de la récession mondiale et des mesures d'austérité prises par certains bailleurs de fonds.

29. Bien que l'aide publique au développement ait augmenté dans son ensemble, elle a commencé à se contracter de façon marquée à partir de 2010 pour les pays pauvres très endettés. Ceci était également le cas pour l'aide publique au développement qui excluait l'allégement de la dette.

¹¹ OCDE, "L'aide au développement reste stable en 2014 mais les flux à destination des pays les plus pauvres continuent de baisser", 8 avril 2015, <http://www.oecd.org/dac/stats/documentupload/ODA%202014%20Technical%20Note.pdf>.

Figure I
Total de l'aide publique au développement aux pays pauvres très endettés
 (Prix constants, en millions de dollars des États-Unis 2013)



Source: Base de données en ligne des statistiques sur le développement international de l'Organisation de coopération et de développement économiques

30. De plus, en 2014, la contraction de 16 % en termes réels de l'aide publique au développement aux pays les moins avancés est préoccupante; elle est estimée à une baisse de 8 % lorsque l'allègement de la dette est exclu. Cette contraction est particulièrement inquiétante car l'aide publique au développement constitue plus des deux-tiers du financement extérieur des pays les moins avancés.

31. Le dialogue international actuel au sujet des nouveaux objectifs de développement durable a mis au premier plan le sujet du financement du développement, car les donateurs et les bénéficiaires sont de plus en plus conscients des coûts considérables que représente la réalisation de ces objectifs, et les discussions sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements suggèrent une augmentation importante des prix des objectifs de développement adoptés au niveau international. Les réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI ont demandé un changement de paradigme afin d'envisager de mobiliser des formes de financement plus nombreuses et différentes, en mettant particulièrement l'accent sur plus d'investissement du secteur privé dans les économies les plus pauvres parallèlement à des modes de financement plus novateurs. Cependant, à moins que le principe d'additionnalité de l'aide publique au développement ne soit préservé, il est un peu à craindre que cette approche non seulement déplace le fardeau du financement des nouveaux objectifs de développement vers les pays en développement dans leur ensemble mais aussi ne distraie sérieusement l'attention de l'importance du financement international public de la coopération au service du développement.

32. Ces réunions ont mis en lumière la nécessité d'accroître le financement du développement de 100 milliards de dollars par an en aide publique au développement à des trillions par an en financement global. Reste à voir si cela est

faisable; mais il reste important de souligner que de telles formes de financement devraient s'ajouter à l'aide publique au développement existante et que les donateurs doivent redoubler d'efforts pour respecter leurs engagements en matière de fourniture d'aide. À présent, les instruments et les fonds alternatifs, y compris les modes novateurs de financement, ne constituent qu'une petite fraction des ressources mobilisées annuellement par l'aide publique au développement.

V. Problèmes de soutenabilité de la dette des pays en développement

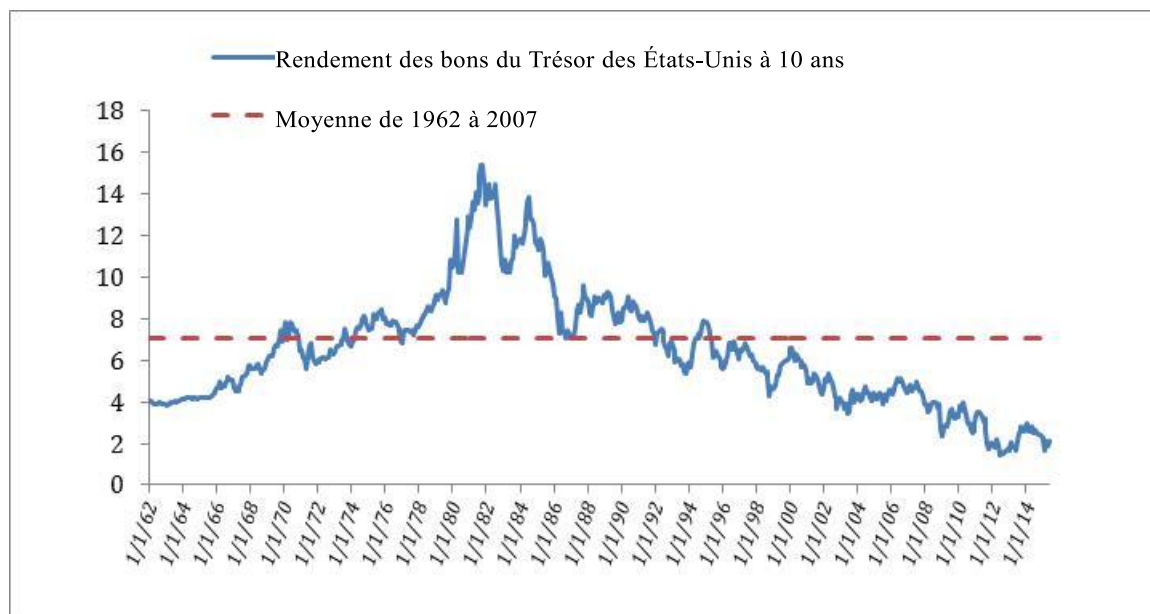
Risques représentés par l'environnement macroéconomique mondial

33. Suite à l'implosion d'un système financier toujours plus fragile dans la crise financière mondiale de 2008, les niveaux d'endettement, essentiellement public, ont continué à augmenter dans les économies avancées. Par contre, les indicateurs des obligations garanties des pays en développement se sont améliorés en raison d'une reprise plus rapide de la croissance économique, d'un taux d'intérêt favorable et des initiatives d'allègement de la dette internationale en cours depuis 2002. Cependant, cet environnement largement favorable du point de vue de la soutenabilité de la dette globale des pays en développement ne durera probablement pas car un certain nombre de facteurs de soutien semblent prêts à changer.

34. Pour stimuler leurs économies intérieures à la suite de la crise financière mondiale, les banques centrales des grands pays développés ont adopté des politiques combinant un faible taux d'intérêt et des mesures d'assouplissement quantitatif qui ont conduit à des coûts d'emprunt pluriannuels historiquement bas dans toute la courbe de maturité (voir figure II).

Figure II

Rendement des bons du Trésor des États-Unis à 10 ans



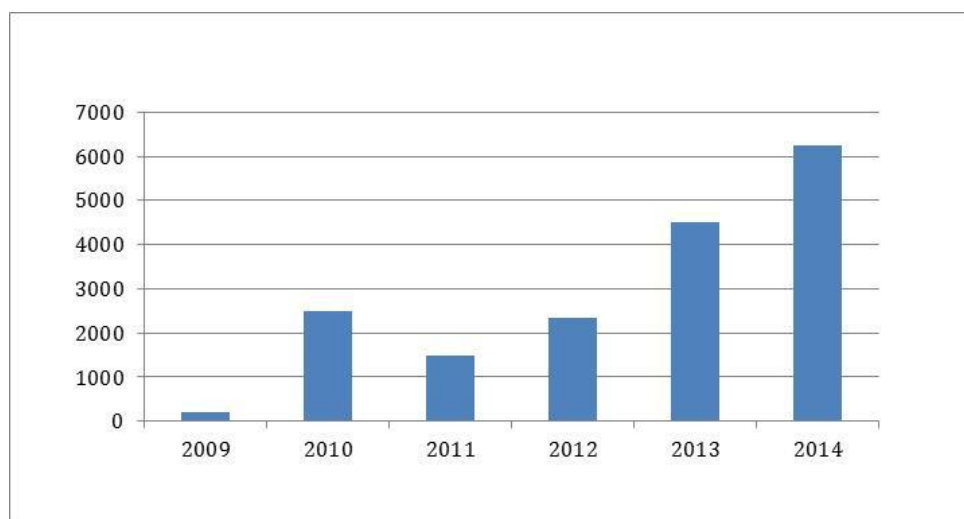
Source: Données de Thomson Reuters.

35. Cependant, il y a maintenant des indications claires que les taux d'intérêt des États-Unis vont se normaliser dans le proche avenir, ce qui donne aux marchés émergents la possibilité d'une inversion rapide des apports de capitaux ainsi que des risques de refinancement, comme nous l'avons déjà vu pendant l'épisode de 2013 dit du "taper tantrum". Alors qu'il y a des liens bien connus entre les taux d'intérêt des économies développées et les coûts d'emprunt des pays en développement, les 30 dernières années ont profondément changé les mécanismes de transmission entre la politique monétaire des pays avancés et la soutenabilité de la dette des pays en développement.

36. Les changements dans la composition de la dette des pays en développement, depuis des prêts par des banques majoritairement syndiquées jusqu'au financement par des obligations, comporte une augmentation notable de l'exposition au risque financier et à l'instabilité. En général, des titres hautement négociables peuvent changer de mains beaucoup plus rapidement, ce qui rend le panurgisme à la fois plus courant et plus préjudiciable. Le financement obligataire de la dette extérieure augmente aussi substantiellement la complexité du règlement de la dette lorsqu'une crise financière ou une crise de la dette se produit. Spécifiquement, lorsque les pays en développement empruntaient essentiellement aux banques, à condition que la plus grande partie de leur dette extérieure soit contractée à taux fixes, ils étaient pratiquement à l'abri de changements des taux d'intérêt mondiaux, à l'exception des coûts de refinancement et des fluctuations des taux de change. En fait, tant que l'échéance de leur portefeuille de la dette était échelonné dans le temps, ils pouvaient bénéficier du paiement d'intérêts moyens assez stables sur leur dette, ce qui faisait des risques de change le seul risque important pour la soutenabilité de la dette. La prévalence accrue du financement obligataire, et en particulier le changement dans la composition de la dette souveraine de quelques pays en développement vers des obligations en monnaie locale que l'on a observé depuis le milieu des années 90, a apparemment réduit le risque des chocs des fluctuations de change pour la soutenabilité de la dette dans ces pays. En réalité, alors que le risque de change peut être plus faible pour les emprunteurs souverains, de nouveaux problèmes sont apparus pour les décideurs des pays qui dépendent fortement du financement obligataire. L'augmentation notable de non-résidents qui détenaient une dette en monnaie locale au cours des 20 dernières années a sensiblement augmenté le risque de sorties de capitaux en réponse au petits différentiels des taux d'intérêt qui apparaissent dans les pays.

37. Les nouveaux-venus sur le marché international des obligations, tels que l'Afrique subsaharienne, sont aussi particulièrement vulnérables, certains d'entre eux étant d'anciens pays pauvres très endettés et des pays dont les revenus en devises étrangères sont fortement tributaires des recettes d'exportation de produits de base. Les questions au sujet de l'orientation future des prix des produits de base, du risque potentiel de renouvellement à l'échéance et de la capacité de leurs bureaux de gestion de la dette à anticiper les coûts de refinancement et à concevoir des stratégies pour les atténuer, font craindre que certains de ces pays puissent se heurter à des difficultés de service de la dette dans un environnement financier international moins favorable.

Figure III
Émissions d'obligations garanties en Afrique sub-saharienne
 (en millions de dollars)



Source: Bloomberg, Dealogic et *Financial Times*.

38. Ce risque potentiel pour la soutenabilité de la dette des pays en développement au cours des quelques prochaines années est exacerbé par le fait que, bien que quelques emprunteurs souverains aient réduit leur risque de change en émettant fortement sur leur marché intérieur de la dette, ceci n'a pas été le cas pour les emprunteurs privés. Les sociétés ont emprunté énormément, souvent en dollars des États-Unis, s'exposant au risque de change dus à la fois à l'appréciation du dollar vis-à-vis de la monnaie nationale et à un inversement soudain des courants de capitaux. Les sociétés sont particulièrement vulnérables dans le secteur des produits de base car elles auraient pu emprunter de manière audacieuse contre des flux futurs de recettes dans l'hypothèse que les prix de ces produits resteraient relativement stables. Suite à des ajustements majeurs des prix des produits de base au cours des 12 derniers mois, en particulier ceux du pétrole, ces hypothèses pourraient s'avérer erronées. Ceci pourrait poser des problèmes de passif éventuel, du fait que nombre des sociétés concernées bénéficient explicitement ou implicitement de garanties gouvernementales, et leur échec représenterait un risque systémique pour le secteur financier interne et pour les perspectives de croissance des pays où elles sont domiciliées. La hausse rapide de la dette extérieure privée reproduit un schéma que l'on a vu avant la crise latino-américaine des années 80 et la crise asiatique des années 90. Les problèmes de solvabilité de grandes entreprises nationales dans les principaux secteurs de l'économie peuvent rapidement se transformer en dette publique, comme l'a également montré la crise actuelle du financement public dans la zone euro.¹²

39. Au cours des années à venir, la rapidité et l'ampleur de l'augmentation du taux des fonds de la Réserve fédérale des États-Unis pourrait avoir des conséquences majeures sur les marchés obligataires internationaux. Il est difficile de prédire le degré de volatilité qui aura des répercussions sur les obligations ayant des périodes

¹² Voir CNUCED, *Rapport sur le commerce et le développement*, 2015, chapitre V.

d'échéance plus longues et l'écart entre les bons du Trésor américain et les obligations des marchés émergents. À cause des nouvelles voies de transmission créées par la plus forte intégration des pays en développement dans le système financier mondial, l'impact du réajustement des politiques monétaires des pays développés doit être suivi avec attention par les décideurs des pays développés comme des pays en développement.

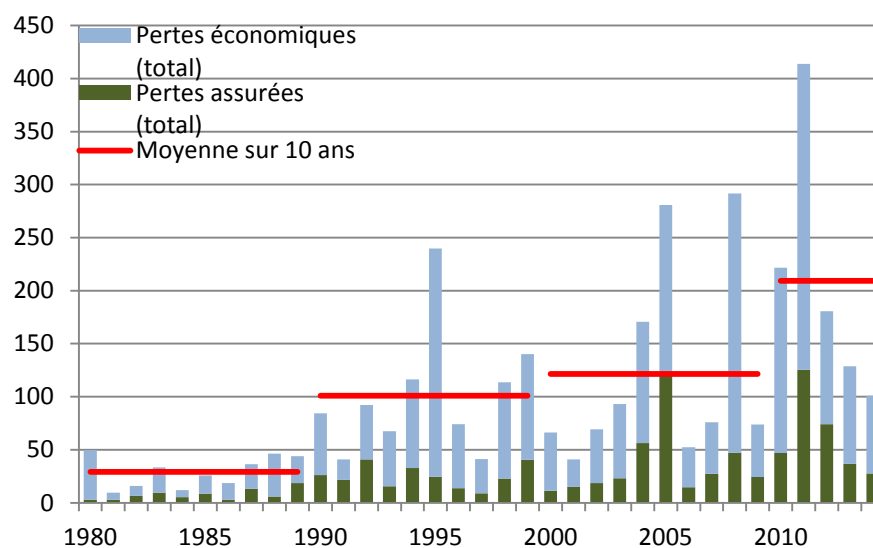
40. La chute récente des prix des produits de base a également des conséquences importantes pour les pays à faible revenu qui ne sont pas directement exposés à la débâcle potentielle du marché mondial des obligations mais dont les recettes d'exportation dépendent fortement des produits de base. Le boom séculaire des prix des produits de base, causé principalement par la croissance rapide des marchés émergents au cours des 20 dernières années, pourrait bien être terminé. La faiblesse récente des taux de croissance de quelques grands pays en développement pourrait s'accroître avec une croissance médiocre continue dans les pays développés et un nouvel épisode de turbulence financière mondiale. La chute des prix des produits de base et la volatilité accrue des cours de change sont susceptibles de créer un environnement économique difficile pour un nombre croissant de pays en développement.

Les changements climatiques et les instruments de la dette pour atténuer les risques

41. La fréquence accrue des catastrophes naturelles dues aux changements climatiques posera d'autres problèmes de soutenabilité dans les pays touchés (voir figure IV).

Figure VI

Pertes économiques mondiales totales et assurées dues aux catastrophes naturelles et aux catastrophes causées par l'homme, 1980-2014, prix 2014,
(en milliards de dollars)



Source: Swiss Re. Base de données des assurances mondiales

42. Les catastrophes naturelles et les manifestations extrêmes du climat sont des chocs négatifs pour les revenus associés à une contraction immédiate de la production économique et à une augmentation des besoins d'emprunt pour remplacer les pertes de capital physiques. Comme le tsunami de 2007 l'a montré, les catastrophes naturelles peuvent provoquer immédiatement l'insolvabilité des pays en dévastant des secteurs clés de l'économie.

43. Un certain nombre d'instruments de marché sont actuellement disponibles pour atténuer l'impact des catastrophes naturelles. Les obligations pour catastrophes sont des titres émis à des fins spéciales afin de transférer les risques d'un bailleur de fonds, en général une compagnie de réassurance ou une banque d'investissement, à des investisseurs du marché des capitaux. Elles ont deux avantages principaux sur l'autre solution consistant à émettre des obligations ordinaires et à acheter un contrat d'assurance, en particulier pour les pays des marchés émergents. Premièrement, l'augmentation des liquidités et un marché qui parvient à maturité devraient réduire le coût du contrat groupé (obligation plus assurance) par rapport à l'autre solution, en particulier dans les pays ayant des obligations mal notées et peu commercialisées ou dans ceux où les primes d'assurance sont susceptibles d'être plus élevées à cause des catastrophes passées. Deuxièmement, les contrats d'assurance établis sur la base d'indices paramétriques enlèvent toutes les sources de risque moral. Du fait qu'elles sont garanties par nantissement de valeurs, les obligations de catastrophes allègent aussi le risque de crédit en contrepartie ce qui est encore un avantage.

44. Une autre option consiste à utiliser le capital conditionnel comme un instrument de transfert de risque. Il s'agit de capital titrisé qui met des fonds à disposition à des conditions pré-négociées si un événement spécifique (par ex. une catastrophe naturelle) se produit ou si un seuil est dépassé (par ex. l'ampleur d'un séisme). Un Bureau de gestion de la dette émettant un contrat de capital conditionnel paierait des honoraires à une deuxième partie qui est d'accord de donner un prêt ou d'acheter une dette si l'événement déclenchant se produit. Avec le capital conditionnel, aucun risque n'est en fait transféré d'une partie à l'autre, et l'option sous-jacente peut être utilisée si les deux contreparties sont d'accord qu'un événement déclenchant, défini à l'avance, s'est produit.

45. Le Groupe de la Banque mondiale a développé toute une gamme de solutions de financement pour aider les pays à répondre aux catastrophes naturelles. L'option de tirage différé en cas de catastrophe offre une ligne de crédit engagé sur laquelle on peut opérer un prélèvement dès que se produit une catastrophe naturelle importante.

46. L'introduction d'obligations indexées sur le PIB, qui paient un coupon d'intérêt établi sur la base du taux de croissance du pays émetteur, pourrait avoir un certain nombre d'effets positifs, non seulement dans le contexte de la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles mais aussi pour atteindre l'objectif plus large de l'atténuation des chocs exogènes (voir A/62/151). En émettant des obligations indexées sur le PIB, les pays emprunteurs bénéficieraient de la stabilisation des dépenses gouvernementales dans leur ensemble et limiteraient le caractère pro-conjoncturel des pressions budgétaires. De plus, en permettant que les taux de service de la dette baissent en périodes de croissance lente ou négative, la probabilité de défaillances coûteuses et de crises de la dette serait réduite. Les principaux avantages viennent de la possibilité de prendre une position sur la

croissance future des pays et d'abaisser la fréquence de ces défaillances et de ces crises en stabilisant le budget dans son ensemble. L'émission d'obligations indexées sur le PIB pourrait naturellement créer un soutien en faveur de la croissance qui appuierait les efforts de réforme des gouvernements. Enfin, à un niveau plus général, les obligations indexées sur le PIB peuvent être vues comme des outils intéressants de partage international des risques et comme un moyen d'éviter les perturbations découlant d'une défaillance formelle.

47. Un inconvénient potentiel est que les marchés de nouveaux instruments complexes peuvent manquer de liquidités et il pourrait être difficile aux investisseurs de fixer leurs prix. Ceci pose problème à la communauté financière internationale pour entreprendre des efforts coordonnés afin d'atteindre et de maintenir une masse critique d'obligations indexées sur le PIB pour parvenir à la liquidité des marchés. Cependant, pour les pays à faible revenu ayant des capacités limitées pour utiliser des instruments de marché en particulier et pour les nations les plus vulnérables, des mesures mondiales pour aider ces économies à atténuer directement les effets des changements climatiques resteront tout à fait pertinentes. Il est extrêmement important que ces nouveaux engagements internationaux s'ajoutent au niveau déjà convenu de l'aide publique au développement de 0,7 % du produit national brut.

VI. Capacités de gestion de la dette

Évolution depuis l'an 2000

48. Les changements intervenus depuis 2000 dans la taille et la composition de la dette publique des pays en développement ont renforcé la nécessité d'une gestion efficace de la dette. Les pays en développement ont en général renforcé leur capacité d'analyse de leurs portefeuilles de la dette pendant cette période, bien que les progrès diffèrent considérablement d'un pays à l'autre. Les améliorations les plus marquantes ont été enregistrées dans l'enregistrement et la présentation des rapports sur la dette, l'analyse de la soutenabilité de la dette et les stratégies relatives à la dette. Une capacité accrue en ce qui concerne l'enregistrement de la dette et les rapports est apparente dans les résultats des évaluations du cadre de dépenses publiques et de responsabilité financière. Ils indiquent que, en moyenne, depuis 2006 la qualité dans ces domaines, ainsi que dans les systèmes de gestion de la dette publique pour contracter des prêts et émettre des garanties, s'est considérablement améliorée. Le nombre croissant de pays qui font rapport aux différentes bases de données développées par la Banque mondiale en collaboration avec le FMI atteste également de l'amélioration de ces capacités. Bien que la qualité des données de la dette dans les pays à faible revenu soit généralement encore légèrement inférieure à celle des pays d'autres catégories de revenu, ces pays ont enregistré le taux d'amélioration le plus rapide.

49. Un large consensus se dégage sur le fait que l'assistance technique a largement contribué à améliorer les capacités de gestion de la dette. Le soutien dont ont bénéficié les pays a évolué conformément à leurs besoins depuis 2000, un nombre croissant d'organisations leur fournissant une assistance technique, notamment une gamme plus large de services d'appui. L'organisation de fait de l'assistance technique pour la gestion de la dette en activités d'aval et d'amont a été importante. Les activités d'aval comprennent la maintenance des bases de données de la dette, la

validation de ces données, les opérations de la dette, les rapports sur la dette interne et externe, les statistiques et l'analyse de base de la dette. Les principaux fournisseurs d'assistance technique dans ce domaine sont le Système de gestion et d'analyse financière de la dette de la CNUCED et le Secrétariat du Commonwealth. Les activités d'aval complètent les activités d'amont qui comprennent le diagnostic, la conception des plans de réforme, la formulation de la stratégie de la dette à moyen terme et l'analyse de la soutenabilité de la dette. Les principaux fournisseurs des activités d'amont sont la Banque mondiale et le FMI, en partenariat avec d'autres organisations internationales et régionales, par l'intermédiaire de la Facilité de gestion de la dette.

Problèmes après 2015

50. Si beaucoup de progrès ont été accomplis pour renforcer les capacités de gestion de la dette, les pays doivent encore s'améliorer dans de nombreux domaines. La gestion de la dette requiert un niveau de perfectionnement plus élevé que par le passé en raison de la complexité plus grande des portefeuilles. De nombreux pays n'ont pas encore les normes minima dans certains domaines essentiels et la rotation élevée du personnel reste un problème fréquent et récurrent. Selon des études récentes, les indicateurs de performance les plus faibles sont la stratégie de gestion de la dette, l'audit, les prévisions de liquidités et la gestion du solde en caisse, la séparation des obligations, les capacités du personnel, la planification de la continuité des opérations, l'administration de la dette et la sécurité des données.

51. Il est probable aussi que l'environnement post-2015 présentera également de nouveaux défis aux pays. L'accès accru aux marchés internationaux des capitaux, les partenariats public-privé, la dette à l'échelon sous-national, le financement mixte et celui de l'action climatique, le financement du développement par des bailleurs de fonds souverains émergents ou ré-émergents et la dette nationale exigeront de nouvelles capacités. La gestion des risques financiers et opérationnels, le développement de stratégies d'emprunt efficaces et la pleine intégration de la dette dans le cadre du financement public prendront de plus en plus d'importance dans la prévention de la crise de la dette. L'amélioration de la couverture des données de la dette sera aussi critique, en particulier par rapport à la dette nationale, à court terme et privée non garantie et aux engagements hors bilan. Une autre question importante est qu'il existe des preuves que l'absence d'un mécanisme d'aide aux pays à faible revenu pour identifier les ressources nécessaires à la mise en œuvre des réformes d'aval représente un risque notable pour la viabilité des améliorations.

52. Pour que la gestion de la dette réponde efficacement à ces problèmes, les pays devront investir pour renforcer les capacités de manière adéquate et mettre en œuvre des réformes durables. Ceci exigera des ressources financières et une assistance technique. Pour renforcer durablement les capacités de gestion de la dette, il faut un processus répété et continu à long terme d'apprentissage et d'adaptation au changement. Pour renforcer les capacités des bénéficiaires, une assistance devrait leur être fournie pour contrôler leurs profils de la dette et réduire leur vulnérabilité due à l'accroissement excessif de la dette et à une exposition accrue aux marchés. Les pourvoyeurs d'assistance technique, en particulier la CNUCED, le FMI et la Banque mondiale, doivent veiller à ce que les produits et services offerts soient des biens publics qui sont constamment actualisés conformément aux nouvelles exigences des pays et aux meilleures pratiques. Ils doivent aussi optimiser la coordination et la complémentarité pour réduire au minimum les doubles emplois et

adopter une attitude coopérative, une approche holistique couvrant à la fois les activités d'amont et d'aval, garantissant ainsi que le spectre complet des besoins des pays est satisfait. De même, la communauté internationale doit veiller à ce qu'un financement adéquat soit fourni pour soutenir la mise en œuvre des réformes nationales et qu'une assistance technique pour la gestion de la dette publique soit offerte pour prévenir efficacement la crise de la dette. L'appui des bailleurs de fonds pour les activités d'aval dans les pays à faible revenu sera particulièrement important.

53. Il est critique, pour gérer efficacement la crise, que les bureaux de gestion de la dette soient dotés du personnel, des compétences et des systèmes nécessaires pour répondre à ces problèmes. La stratégie de la dette, la gestion des risques financiers et opérationnels et les systèmes de gestion de la dette nécessiteront une attention particulière. La communauté internationale devrait continuer d'apporter son concours à la fourniture d'une assistance financière et technique de renforcement des capacités institutionnelles de gestion de la dette publique afin d'aider les pays à mettre en œuvre les réformes requises et de veiller à ce que les activités d'aval et d'amont reçoivent un appui approprié, une attention particulière étant donnée aux activités d'aval. La priorité devrait être accordée aux pays fragiles de l'Afrique subsaharienne. Il est capital de veiller à ce que des bases de données de la dette, fiables et complètes, soient disponibles et couvrent tous les aspects de son portefeuille en constante évolution et qu'un appui adéquat soit apporté à la capacité statistique de la dette et à l'établissement des rapports. Les pourvoyeurs d'assistance technique en gestion de la dette devraient privilégier la coordination et la coopération.

VII. Conclusions et recommandations politiques

54. La tendance à une détérioration graduelle, quoique légère, des indicateurs de la dette extérieure des pays en développement depuis 2010 a persisté en 2014. Le montant de l'encours total de la dette extérieure, en particulier celui de la dette à court terme, a continué à augmenter et les principaux ratios de la dette ont continué à se détériorer. Les réserves internationales totales des pays en développement ont également baissé pour la première fois après plus d'une décennie de croissance rapide, ce qui est imputable principalement à une diminution des réserves de la Chine à la fin de 2014. Alors que le groupe des pays les moins avancés a connu une année de croissance relativement forte du produit intérieur brut, maintenant ainsi un rapport stable entre la dette totale et le PIB, la croissance de leurs exportations a diminué suite à la chute des prix sur certains marchés des produits de base, conduisant à une augmentation du rapport total entre la dette et les exportations de ce groupe. Les pays les moins avancés ont également continué à se diversifier en s'éloignant des sources traditionnelles de financement, favorisant en particulier l'émission d'obligations garanties sur les marchés internationaux.

55. Après les baisses de 2011 et 2012, l'aide publique au développement a maintenu, en 2014, son niveau de 2013 de 135 milliards de dollars approximativement. Bien que ceci soit historiquement élevé, la nouvelle diminution de l'aide publique au développement en 2014 aux pays les plus pauvres est inquiétante, d'autant plus que l'initiative améliorée en faveur des pays pauvres très endettés va toucher rapidement à sa fin. Pour les pays vulnérables, y compris les petits États insulaires en développement, une assistance post-initiative en faveur des pays pauvres très endettés est nécessaire d'urgence et devrait être envisagée

rapidement. Pour les pays en développement dans leur ensemble, il est important de veiller à ce que les conditions et les modalités futures de l'aide publique au développement conservent le principe d'additionnalité. Ceci est particulièrement pertinent dans le contexte du programme ambitieux de développement pour l'après-2015 et de l'appui aux mesures d'adaptation aux changements climatiques. Les décideurs des pays en développement devraient être prudents en "mélangeant" l'aide à des conditions favorables avec les fonds complémentaires provenant de sources publiques et privées à des conditions non favorables. Alors que ce financement mixte peut donner l'occasion de faire face à des besoins additionnels de financement, les gouvernements bénéficiaires d'une partie des paquets d'aide financée par l'aide publique au développement devraient être conscients de leurs obligations financières dans leur ensemble et de leur passif éventuel. Le danger d'une atteinte au principe d'additionnalité de l'aide publique au développement est non seulement le déplacement d'une bonne partie du fardeau du financement des nouveaux objectifs de développement vers les économies en développement mais l'érosion sérieuse de la contribution du financement international public à la coopération au service du développement.

56. Bien que la dette extérieure des économies en développement et des économies émergentes ait baissé sensiblement en tant que part de leur PIB entre 2000 (37,2 %) et 2011 (21,3 %), et qu'elle n'ait augmenté que progressivement depuis lors, les performances au niveau régional ont été différentes et les pays en développement se heurtent maintenant à des problèmes considérables pour la soutenabilité future de leur dette extérieure. Ces problèmes proviennent d'une combinaison de facteurs, notamment un ralentissement de la croissance mondiale depuis 2008, la normalisation attendue des taux d'intérêt américains dans le proche avenir, la volatilité accrue de quelques marchés des produits de base, l'impact des changements climatiques et l'incidence accrue des catastrophes naturelles. Ces changements constants dans la composition de la dette des pays en développement - tels qu'une part importante et croissante de la dette commerciale par rapport à la dette publique, le déplacement des exigences des banques internationales aux émissions de garantie de la dette, et la participation étrangère intensifiée sur les marchés de la dette intérieure croissante - sont une épée à double tranchant. Comme le signalent les rapports précédents, alors que le meilleur accès aux marchés financiers internationaux peut faciliter la mobilisation de ressources pour la croissance et le développement, il peut aussi résulter en une exposition beaucoup plus marquée au risque de marché et en des mécanismes plus complexes de transmission entre les politiques monétaires des économies avancées et la soutenabilité de la dette des pays en développement. Par conséquent, la dette extérieure des pays en développement est, aujourd'hui, beaucoup plus vulnérable aux changements des politiques économiques des pays avancés et aux caprices de la prise de décisions sur les marchés financiers internationaux qu'il y a même quelques années.

57. Un appui international pour garantir la gestion efficace des liquidités publiques au quotidien, par une assistance financière et technique et le renforcement des capacités institutionnelles de gestion de la dette publique, est critique pour donner aux pays en développement les moyens de gérer et d'évaluer les risques fondés sur le marché pour la soutenabilité de la dette. Certains mécanismes de financement innovants, tels que les obligations indexées sur le PIB et les obligations pour catastrophes, méritent aussi plus d'attention et peuvent s'avérer utiles pour

atténuer la vulnérabilité croissante des positions de la dette extérieure des pays en développement. Dans l'environnement économique mondial actuel, cependant, les crises de la dette vont très vraisemblablement se reproduire. La capacité de la communauté internationale à résoudre de telles crises, de manière opportune, prévisible, correcte et transparente reste donc de la plus haute importance. Les arrangements fragmentés et ad hoc actuels de résolution de la dette sont insatisfaisants à cet égard, de même qu'excessivement lents et coûteux. Les initiatives prises récemment par le FMI pour améliorer les clauses d'action collective en vue de réduire au minimum l'ingérence des créditeurs non-coopératifs sont un pas dans la bonne direction mais elles ne sont pas conçues pour agir sur l'absence de diagnostic précoce et la prévention de la crise. Il est donc d'importance vitale, à la fois pour parvenir à une plus grande stabilité financière mondiale et au développement à long terme, que la communauté internationale poursuive ses efforts de réforme des mécanismes actuels de résolution de la dette.

Annexe

Dettes extérieures des pays en développement ^a

	Tous les pays en développement et les pays à économie e. transition					Afrique sub-saharienne				
	2000- 2010	2011	2012	2013	2014 ^e	2000- 2010	2011	2012	2013	2014 ^b
Indicateurs de la dette (en milliards de dollars des États-Unis)										
Montant total de l'encours de la dette ^c	3 045,2	5 197,6	5 763,0	6 324,8	6 655,6	227,4	302,4	342,1	366,6	394,6
Dettes à long terme	2 358,5	3 726,7	4 163,3	4 563,0	4 735,1	179,9	239,1	269,5	290,7	314,8
Publique et publiquement garantie	1 435,2	1 847,9	2 105,9	2 311,9	2 327,6	157,9	180,2	203,8	227,2	256,0
Privée non garantie	923,3	1 878,8	2 057,3	2 251,1	2 407,4	22,0	58,9	65,7	63,5	58,7
Dettes à court terme	586,7	1 301,3	1 440,7	1 627,0	1 777,1	37,6	42,5	50,9	53,9	53,2
Arriérés	88,3	59,8	69,5	63,6	64,8	37,7	26,8	28,3	29,8	30,9
Service de la dette	428,7	683,5	693,4	789,4	831,5	14,3	18,1	22,4	27,6	31,2
Réserves en devises	2 508,7	5 998,9	6 296,4	6 793,1	6 701,5	85,2	146,4	164,1	166,3	158,3
Indicateurs de la dette (en pourcentage)^d										
Service de la dette/exportations ^e	11,3	8,0	8,1	8,8	9,2	6,8	3,8	4,8	5,8	6,8
Dettes totales/exportations	85,0	70,7	75,9	81,1	84,0	105,7	63,0	72,4	76,8	85,2
Service de la dette/PIB	3,5	2,4	2,4	2,6	2,6	2,1	1,4	1,7	2,0	2,2
Dettes totales/PIB	26,4	21,3	22,5	23,3	23,5	32,8	23,0	25,2	26,1	27,0
Réserves/dettes à court terme	447,4	474,0	445,3	424,6	382,5	246,6	348,3	321,8	309,4	300,7
Réserves/monnaie et quasi-monnaie	29,5	28,4	26,3	25,3	22,9	33,7	31,7	32,9	32,3	27,8
	Moyen-Orient et Afrique du Nord					Amérique latine et Caraïbes				
	2000- 2010	2011	2012	2013	2014 ^e	2000- 2010	2011	2012	2013	2014 ^b
Indicateurs de la dette (en milliards de dollars des États-Unis)										
Montant total de l'encours de la dette ^c	154,4	164,0	172,9	190,6	199,9	848,5	1 316,7	1 481,7	1 641,1	1 823,0
Dettes à long terme	123,2	120,6	130,7	147,1	157,1	699,5	1 087,5	1 230,0	1 376,0	1 509,6
Publique et publiquement garantie	117,1	112,5	121,3	136,8	146,5	436,1	537,8	613,2	669,5	718,8
Privée non garantie	6,1	8,0	9,5	10,2	10,6	263,4	549,7	616,8	706,4	790,8
Dettes à court terme	27,7	35,2	33,5	34,0	34,7	126,0	203,7	225,2	239,7	288,8
Arriérés	6,4	0,8	1,4	2,1	2,2	22,5	21,3	21,3	21,7	21,9
Service de la dette	18,6	18,2	15,6	16,1	18,0	139,6	177,8	209,6	209,9	224,6
Réserves en devises	208,4	382,5	389,7	400,5	390,4	325,4	743,4	804,1	802,0	827,4
Indicateurs de la dette (en pourcentage)^d										
Service de la dette/exportations ^e	9,1	4,5	4,5	5,0	5,7	22,4	14,2	16,4	16,4	17,9
Dettes totales/exportations	75,3	40,5	50,1	58,7	63,2	135,9	105,1	115,9	128,3	145,1
Service de la dette/PIB	2,9	1,4	1,2	1,2	1,5	4,6	3,1	3,7	3,5	3,7
Dettes totales/PIB	23,8	13,0	13,2	14,8	16,2	28,1	23,0	25,9	27,8	30,2
Réserves/dettes à court terme	751,5	1 086,9	1 163,6	1 177,3	1 123,7	260,1	367,4	359,8	336,9	288,5
Réserves/monnaie et quasi-monnaie	52,0	61,1	58,6	61,6	57,8	30,1	34,6	33,6	32,4	33,5

	Asie de l'Est et Pacifique					Asie du Sud				
	2000-2010	2011	2012	2013	2014 ^e	2000-2010	2011	2012	2013	2014 ^b
Indicateurs de la dette (en milliards de dollars des États-Unis)										
Montant total de l'encours de la dette ^c	693,4	1 334,7	1 492,7	1 654,0	1 780,0	242,5	456,0	511,8	543,1	603,7
Dette à long terme	462,8	668,3	746,6	772,9	775,3	210,2	351,5	395,4	431,3	470,5
Publique et publiquement garantie	293,0	368,7	385,4	397,9	402,3	141,1	201,8	229,5	228,4	234,5
Privée non garantie	169,8	299,6	361,2	375,0	372,9	69,1	149,7	165,9	202,8	236,0
Dette à court terme	219,1	646,2	726,0	861,0	980,0	25,6	84,6	98,0	96,2	116,6
Arriérés	11,2	6,8	6,8	5,5	5,6	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
Service de la dette	80,9	105,4	107,1	116,5	137,8	25,2	33,8	35,0	47,4	49,0
Réserves en devises	1 349,4	3 705,5	3 866,2	4 348,3	4 359,8	177,5	306,5	305,9	313,6	353,9
Indicateurs de la dette (en pourcentage) ^d										
Service de la dette/exportations ^c	6,5	3,4	3,2	3,3	3,6	13,2	6,3	6,6	8,4	8,4
Dette totale/exportations	55,5	43,0	44,4	46,3	47,1	127,3	85,0	96,0	96,6	103,5
Service de la dette/PIB	2,1	1,1	1,0	1,0	1,1	2,2	1,5	1,5	2,0	1,9
Dette totale/PIB	18,3	14,4	14,5	14,6	14,2	21,1	20,1	22,5	23,1	23,4
Réserves/dette à court terme	616,5	573,8	533,3	505,8	445,5	694,3	362,2	312,2	326,0	303,5
Réserves/monnaie et quasi-monnaie	24,9	24,8	22,6	22,0	20,0	24,0	20,9	19,3	19,2	19,5
Europe et Asie centrale										
	2000-2010	2011	2012	2013	2014 ^b					
Indicateurs de la dette (en milliards de dollars des États-Unis)										
Montant total de l'encours de la dette ^c	879,0	1 623,8	1 761,8	1 929,4	1 854,4					
Dette à long terme	683,0	1 259,7	1 391,1	1 545,0	1 508,0					
Publique et publiquement garantie	290,1	446,8	552,7	651,9	569,6					
Privée non garantie	392,9	812,8	838,4	893,1	938,4					
Dette à court terme	150,8	289,0	307,0	342,2	303,8					
Arriérés	10,4	3,9	11,5	4,4	4,1					
Service de la dette	150,1	330,1	303,7	371,9	370,8					
Réserves en devises	362,8	714,6	766,3	762,3	611,7					
Indicateurs de la dette (en pourcentage) ^d										
Service de la dette/exportations ^c	20,4	16,8	15,3	18,9	19,5					
Dette totale/exportations	139,0	111,5	118,2	130,9	130,1					
Service de la dette/PIB	6,2	5,9	5,4	6,4	6,9					
Dette totale/PIB	42,9	39,4	41,7	44,0	45,7					
Réserves/dette à court terme	280,8	279,1	270,5	239,3	216,3					
Réserves/monnaie et quasi-monnaie	60,7	49,9	46,2	43,1	31,9					

Source: Calculs de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement d'après des données de la Banque mondiale, Base de données en ligne Statistiques internationales de la dette.

Abréviations: PIB, produit intérieur brut; PNB, produit national brut.

^a Selon la définition donnée dans la publication Financement du développement mondial.

^b Estimations 2014.

^c Le montant de l'encours total de la dette comprend la dette à long terme, la dette à court terme et l'utilisation du crédit du FMI.

^d Les données utilisées pour le calcul des ratios ont été adaptées selon la disponibilité des données des pays.

^e Les exportations comprennent la valeur totale des biens et services exportés.